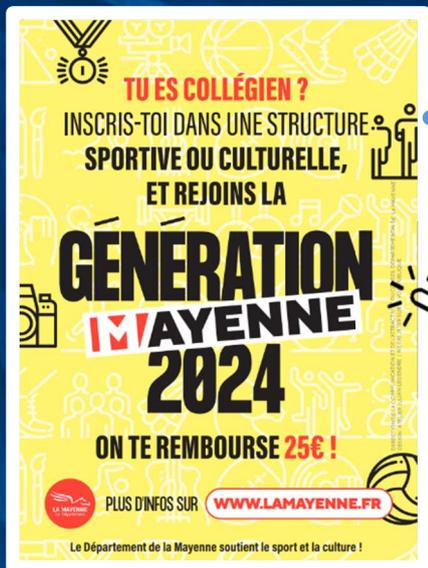




# DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIERE POUR LA LICENCE SPORTIVE



Cliquez sur les images pour avoir accès aux sites internet pour faire les démarches

Aide de 35€ pour les collégiens

E.pass : 16 € pour une activité sportive pour les personnes éligibles



**PASS SPORT**  
Le Pass'Sport revient pour la saison 2022-2023 !  
Bénéficiez d'une déduction de 50 euros pour vous inscrire en club et pratiquer votre sport favori.

**PASS SPORT**  
Où l'utiliser ?  
Le Pass'Sport peut être utilisé dans toutes les structures sportives éligibles\*.  
\* Structure affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des Sports et association agréée en QPV.

**PASS SPORT**  
C'est pour qui ?  
Les profils et les familles concernés :  
- Fédération des Bénévoles Sportifs de 17 ans révolus ;  
- Fédération of Education de l'Enfant Handicapé de 13 ans révolus ;  
- Fédération sur Adultes Handicapés (16-30 ans) ;  
- une boucle au Grévaux pour un engagement supérieur (jusqu'à vingt-huit ans révolus).  
Les bénéficiaires\* reçoivent un code personnel par mail à partir de juillet.

**PASS SPORT**  
Quand ?  
Les familles et les jeunes éligibles recevront, en juillet-août, un code Pass'Sport permettant de bénéficier de 50 € de déduction sur l'inscription\*.  
\* En septembre/octobre pour les étudiants boursiers.

Pass sport : 50€ pour les personnes éligibles

## Autres aides dont vous pouvez bénéficier



Lettre de renonciation



Reçu fiscal

**Déclarer les frais kilométriques lors des transports de joueurs pour les matchs extérieurs = crédit d'impôt**

**Les coupons ANCV pouvant être donnés par votre entreprise.**

**Et cela marche aussi avec les chèques vacances, les tickets MSA...**



**Le Pass Culture pour les 15-18 ans : entre 20€ et 300€**

Pour toute demande d'informations supplémentaires ou de justificatifs,

Merci de vous adresser au secrétariat de l'US Laval :

Mail : [basket@uslaval.fr](mailto:basket@uslaval.fr)

Téléphone : 02.43.66.07.38